

# Poursuite du programme de subvention en 2019 pour les plans de mobilité

Depuis 2017, le Canton du Jura et la Ville de Delémont se sont associés pour mettre en place un programme de soutien et d'accompagnement pour les entreprises et institutions qui souhaitent gérer au mieux, de façon durable, la mobilité de leurs collaborateurs. Des subventions peuvent être obtenues jusqu'à fin 2019.

Compte tenu du succès rencontré par le programme de Suisse Energie qui subventionne des plans de mobilité depuis 2017 à l'échelle nationale, il a été décidé de poursuivre l'action durant une année supplémentaire.

Dans le but de réduire et optimiser les coûts liés au stationnement et aux déplacements, ainsi que pour agir au niveau du développement durable, une bonne gestion de la mobilité est essentielle pour toute entreprise ou institution. Le Règlement communal sur les constructions de Delémont rend désormais obligatoires les plans de mobilité à partir de 20 employés (EPT) pour les entreprises qui s'implantent sur le territoire ou s'y développent (agrandissement notamment).

## Des aides financières de la Ville et du Canton

Afin d'encourager cette démarche, la Municipalité offre aux entreprises et institutions intéressées (sous réserve des disponibilités financières) un bon pour une séance de démarrage avec un bureau spécialisé (valeur d'environ 500.-).



Une contribution du Canton en collaboration avec le programme SuisseEnergie peut être perçue pour un accompagnement de la planification par un bureau spécialisé (valeur de 2'500.-). Un plan de mesures est alors établi. Une contribution complémentaire (valeur de 2'500.- également) peut être perçue lorsque les mesures sont mises en place.

entrepris l'établissement d'un plan de mobilité ou l'ont achevé. Deux entreprises en possédaient déjà un qu'elles ont mis à jour suite à des agrandissements. Il s'agit de Joray&Wyss et d'EasyDec à la Communance. Les autres entreprises ayant démarré ou terminé un plan de mobilité récemment sont LEMO 5, Willemin Macodel, et Caritas.

## Les bons exemples à Delémont

Entre 2017 et 2018, plusieurs entreprises de Delémont ont bénéficié du programme et ont



## Prosantediffusion.ch : un magasin qui vous veut du bien

INFO'VIEILLE VILLE + 16

Depuis décembre 2018, un magasin santé a ouvert ses portes en Vieille Ville: présentation de cette boutique dédiée au bien-être. Si vous souhaitez commencer l'année 2019 en bonne santé, passez donc à la rue Pierre-Péquignat 6, où Pierrette et Dominique Froidevaux vous accueillent chaleureusement dans leur nouveau commerce.

Après avoir tenu pendant 40 ans une droguerie-herboristerie, les responsables sont à même de vous offrir des conseils avisés sur leurs produits et sont à votre écoute.

En effet, dans ce lieu, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour être en forme toute l'année: des produits naturels et bio tels que des compléments alimentaires, des cristaux et minéraux, des tisanes, des cosmétiques, savons, sels de bain, huiles essentielles, fleurs de Bach et plus encore.

Mais la spécificité du commerce est de proposer des remèdes homéopathiques faits maison, respectivement des boissons santé à base de plantes, pour traiter différents maux (stress, fatigue, anxiété, etc.). La majorité des produits proposés sont fabriqués dans la région ou en Suisse.

Le choix du local n'est pas anodin, les responsables souhaitant contribuer à la diversité et au dynamisme ambiant de la Vieille Ville. Ils sont heureux d'avoir pu établir leur commerce à cet endroit. De plus, l'émblématique et reconnaissable devanture en bois de ce local invite le passant à venir explorer cet espace dédié à la santé.

Le magasin est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h. Des moments agréables et chaleureux à venir partager en Vieille Ville.

